

Les enfants cachés. L'affaire Finaly (1945-1953)

Catherine POUJOL

Université Libre de Bruxelles

L'affaire des enfants Finaly est l'exemple le plus célèbre de la difficulté qu'ont rencontrée certaines familles juives à récupérer leurs enfants cachés par des chrétiens durant la Seconde Guerre Mondiale. Le procès qui oppose la famille, installée après guerre en Israël, à la nourrice qui a sauvé puis converti Robert et Gérald Finaly en mars 1948, est exceptionnel puisqu'il va jusqu'à la Cour de cassation en 1953. Dans la première partie de l'ouvrage que je rédige, je me suis attachée à décrire la campagne de presse, les meetings et les manifestations qui éclatent à l'occasion de l'enlèvement des deux enfants, en février 1953, par des membres du clergé qui refusent de les rendre, en invoquant le respect de leur baptême catholique, et les font passer en pays basque espagnol. L'opinion publique française se coupe alors en deux camps radicalement opposés, cléricaux contre anticléricaux, sionistes contre antisionistes, tenant du respect des lois républicaines contre partisans du droit canon. L'étude de la presse nationale, anticléricale, antisémite, juive et chrétienne en 1953 inscrit cet ouvrage dans l'histoire de la presse en France.

La seconde partie est consacrée à l'enquête menée en 2003, donc cinquante ans après, à l'occasion de l'ouverture des archives du Quai d'Orsay, des Archives nationales, de celles de la congrégation de Notre-Dame de Sion et des institutions juives (CDJC, CRIF, AIU, Congrès juif mondial). J'ai croisé ces sources avec les témoignages des acteurs de cet enlèvement et de ceux qui ont tout tenté pour retrouver les deux enfants passés en pays basque espagnol. Confronter les souvenirs du cardinal Etchegaray, des supérieures de Sion, de Germaine Ribière, des pères jésuites Chaillet et Braun à ceux du grand rabbin Kaplan, de Rabi, de Moïse Keller et des frères Finaly eux-mêmes, a permis des révélations inattendues sur le rôle central du cardinal Gerlier dans ce rapt, sur la position de Pie XII, différente de celle des cardinaux du Saint-Office, comme sur celle des prêtres basques, auteurs du rapt et qui détiennent les deux otages par antifranquisme, donc pour des raisons plus politiques que religieuses. Ces découvertes majeures inscrivent cet ouvrage dans l'histoire de l'Eglise.

La fédération de toutes les forces juives autour du grand rabbin Jacob Kaplan, qui fait de cet enlèvement d'enfants une affaire porte-drapeau, fédératrice pour le judaïsme français tout entier, permet de mesurer aussi les frustrations et les refoulements de la communauté juive dans l'immédiat après-guerre, inscrivant, cette fois, cet ouvrage dans l'histoire des Juifs de France. Une plongée dans l'Etat d'Israël, à peine créé, permet enfin d'appréhender les conséquences de l'affaire dans la politique de ce pays vis-à-vis des Juifs convertis au christianisme et de mesurer les difficultés des deux enfants français et catholiques à devenir juifs et israéliens.

Si, comme vous me le demandez aujourd'hui, je tente de situer cette recherche au sein de l'historiographie de la Shoah, je reprendrai évidemment ces trois pistes : histoire de la presse, histoire de l'Eglise et histoire des Juifs de France, en privilégiant les aspects spécifiques.

Mon ouvrage se situe, d'un point de vue chronologique, au niveau des conséquences de la politique anti-juive de Vichy, sujet très travaillé depuis la fin des années 1960. La plupart des recherches s'arrêtent évidemment en 1944, mais Vichy a des conséquences à long termes au niveau des mentalités comme l'a montré Henry Rousso dans *Le Syndrome de Vichy* ou *Vichy, un passé qui ne passe pas*. Mon étude se situe dans la réflexion sur les survivants, leurs attentes, leur quête, dans l'immédiat après-guerre.

Elle s'inscrit donc dans ce que nous savons aujourd'hui de la politique de Vichy mais aussi dans les études sur l'attitude des Eglises et des mouvements de résistance, car c'est bien à la réactivation de l'un d'eux à laquelle nous assistons en 1953, en particulier celui de L'Amitié chrétienne. Autour du cardinal Gerlier, on retrouve ceux qui ont tant œuvré à Lyon pour sauver les Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Dans le cas Finaly, certains membres du réseau cachent les enfants ainsi Mère Antonine, supérieure de Notre-Dame de Sion à Grenoble en 1953 mais résistante, à Lyon, pendant la guerre ; Isaure Luzet, la pharmacienne de la Tronche, qui sera, comme Gerlier, élevée au rang de Juste des Nations et la nourrice, Melle Brun, qui sauve, baptise, de façon abusive, en 1948, et fait ce procès retentissant tout en étant réellement une grande résistante (neuf enfants sont cachés chez elle pendant la guerre). D'autres membres du même réseau de l'Amitié chrétienne mettent tout en œuvre pour retrouver les deux enfants enlevés : je veux parler de Germaine Ribière et des pères Chaillet et Braun. Le cardinal Gerlier, lui, joue un double jeu, dans un rôle pivot, ambiguë comme à son habitude, faisant semblant de les chercher alors qu'il les a fait enlever, puis les cherchant réellement lorsqu'ils lui ont échappé, devenu les otages du clergé du pays basque espagnol antifranquiste. L'éclairage sur la responsabilité de Gerlier dans cet enlèvement ajoute donc à la connaissance de ce personnage curieux, à la fois pétainiste et sauveur d'enfants juifs. Mon enquête apporte de nombreuses pièces au dossier des résistants qu'il protège et à celui de ses capacités de manipulateur. Résistance donc toujours pour tous mais qui était l'opresseur en 1953 ?

La plongée dans l'opinion publique française après-guerre face à la question juive s'inscrit à la suite du célèbre ouvrage de Pierre Laborie, non plus sous Vichy mais après Vichy. Le juif déporté est vu comme « paria » et le retour des parents juifs déportés pose problème. L'ouvrage que j'écris s'interroge sur « l'antisémitisme français d'inspiration non raciste » selon l'expression de Robert Aron, et qui n'est pas, comme il le croyait, limité à l'extrême droite, ce que prouve mon dépouillement de 70 journaux de toutes tendances.

L'étude de cet antisémitisme « latent », « ordinaire », qui ressurgit à l'occasion de la récupération des enfants juifs par leur famille et en particulier lors de l'affaire Finaly montre à quel point la France se coupe en deux camps opposés et très tranchés en 1953. Je consacre un chapitre à la presse antisémite proprement dite mais j'ai surtout étudié l'antisémitisme feutré, déjà mâtiné d'antisionisme cinq ans après la création de l'Etat d'Israël.

Cette recherche se place aussi à la suite des réflexions sur la question juive et le tournant de l'été 1942. Elle approfondit notre connaissance sur les positions du nonce Roncalli, de Mgr Gerlier et de Mgr Caillot, évêque de Grenoble. Elle amène sa pierre à ce que nous savons déjà de l'attitude de l'épiscopat français à la suite des grandes rafles et des protestations d'une partie des évêques. Les travaux sur l'attitude des Eglises et des chrétiens entamés dans les années 1970 et relancés à l'extrême fin des années 1980 par l'affaire Touvier (commission Decourtray dirigée par René Rémond), comme ceux sur la conversion des enfants juifs cachés (Kathy Hazan, Madeleine Comte),

sont handicapés par la difficulté d'accéder aux sources. J'ai pu, grâce à l'affaire Finaly, accéder aux archives de la congrégation Notre-Dame de Sion, à celles des Pères Devaux, Chaillet, Braun, Rodhain et je ne désespère pas de convaincre le cardinal Poupart de me laisser lire la correspondance du Vatican avec les associations juives après-guerre. Je voudrais de ce fait dans un prochain livre, travailler en amont de l'affaire Finaly entre 1944 et 1953 afin de montrer comment on arrive à cette explosion, car elle me semble le résultat de la déception de la communauté juive après-guerre, justement lassée d'attendre des changements dans l'attitude officielle de l'Eglise. Communauté qui a laissé échapper sa colère à cette occasion, enclenchant une petite Affaire Dreyfus, mais cette fois l'allumette était consciemment craquée par les Juifs et le risque d'une flambée d'antisémitisme totalement assumé. *Les Juifs et l'Eglise catholique en France dans l'après-guerre (1944-1953)*, mon prochain travail, fera donc état des recherches que j'ai dû faire pour mieux comprendre l'explosion de 1953 et qui m'ont amené à trouver une pièce aussi importante que la lettre-circulaire de la nonciature de Paris d'octobre 1946 donnant ordre aux évêques de France de ne pas rendre les enfants juifs baptisés à leurs parents. Elle n'est en fait qu'une pièce d'un important dossier que je voudrais dans le futur continuer à explorer.

Il me reste à remercier la Fondation pour son soutien qui me permet seule de continuer à faire de la recherche, puisque je n'ai pas d'emploi rémunéré. Croyez que pour nous, boursiers, recevoir chaque mois ce soutien, dont l'origine financière est si douloureuse, n'est pas anodin et oblige, selon moi, à des résultats probants dans le respect de vos attentes.